

Formedic
Former autrement au maintien à domicile

Fiche formation
Gestion & Management

Le contrat de travail & Ressources humaines Prestataires de Santé à Domicile



Le contrat de travail & Ressources humaines en secteur des prestataires de Santé à domicile, distributeurs de matériels

Objectif global

Maîtriser les fondamentaux du droit social dans l'environnement des prestataires de santé à domicile (branche du négoce et PSDM)

Objectifs professionnels

Rendre les employeurs autonomes sur les questions de base en droit du travail afin d'appréhender ces règles comme des outils de gestion et de management et non comme des contraintes juridiques.

Public

Tout personnel exerçant des fonctions de direction, encadrement en SAP/SAAD

Profil de l'intervenant

Formateur/consultant confirmé, juriste et/ou avocat à la Cour, ayant une parfaite connaissance des SAP

Méthodes pédagogiques

Expositive et interactive – apports de connaissances et outils – cas pratiques- remise d'un support sur clé USB.

Modalités d'évaluation

Quiz ; attestations d'assiduité & de fin de formation

Conditions

Durée	14 h 2 jours
Lieu	En inter ou en intra
Tarif	Coût individuel ou groupe, Nous consulter
Validation	Attestation de formation

Programme

I/ Le droit et la mise en place du contrat de travail

La réglementation applicable aux recrutements
La rédaction d'une annonce conforme
Les points à vérifier lors de la pré embauche : diplôme, qualification, expérience, identité, autorisation de travail, titre de séjour, affiliation...
La période d'essai
Le choix du contrat de travail (CDD, CDI, temps partiels)
Les mentions légales obligatoires des contrats de travail
Les mentions issues de la convention collective obligatoires des contrats de travail

II/ Le suivi du contrat de travail

Le suivi du temps de travail
Les délais de prévenance
La remise des plannings
La télégestion ou autodéclaration des heures
La gestion des salariés absents, les refus de mission
La rémunération, les heures supplémentaires, complémentaires, les temps de déplacement

III/ La gestion des carrières

Les visites à domicile (initiales et en cours de missions)
La rédaction des feuilles de mission
Les entretiens d'évaluation des compétences
Les entretiens de suivi de la charge de travail et articulation vie privée/vie professionnelle
Les besoins de formation
Les primes (en temps ou argent)



Carole Edon-Lamballe
T. 06 75 21 41 75 / 09 71 00 26 59
contact@formedic.fr
Formedic – Agrément Organisme de formation : 91340855634 / 128 rue de la Boétie, 75008 Paris

Formedic